



# Audits énergétiques (Consommation électricité > 100 MWh/an)

## Formulaire de demande de versement de la subvention

### DGE – Direction générale de l'environnement

Direction de l'énergie

Rue du Valentin 10 – 1014 Lausanne

### A remplir complètement

#### Requérant

N° de dossier \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

#### Adresse – Si différente de la demande

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Pays Suisse

#### Coordonnées bancaires

N° IBAN \_\_\_\_\_

#### Réalisation de l'audit énergétique – jour / mois / an

Début \_\_\_\_\_ Fin \_\_\_\_\_

#### Document à joindre impérativement à l'avis d'achèvement des travaux

- Copie du rapport

Lieu et date \_\_\_\_\_

Le requérant \_\_\_\_\_

Loi sur les subventions prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 100'000.- pour les personnes qui donnent des informations inexactes ou incomplètes, ou taisent des faits en vue d'obtenir des subventions ou pour les conserver. Les personnes qui agissent à leur profit sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 500'000.- (LSubv, art. 35)

#### DGE – Direction de l'énergie

www.vd.ch – T 41 21 316 95 50 – F 41 21 316 95 51

info.energie@vd.ch